

2021_CT2_581

OBJET : Mobilité - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - AVIS - Etat Spécial du Territoire du Pays d'Aix-en-Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Travaux d'entretien des parkings du Territoire"

Le 9 décembre 2021, le Conseil de Territoire du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la Salle Polyvalente, Chemin des Rigauds à Mimet, sur la convocation qui lui a été adressée par Monsieur le Président du Territoire, le 2 décembre 2021, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales.

Etaient Présents : AMAR Daniel – ARDHUIN Philippe – BARRET Guy – BRAMOULLÉ Gérard – BUCHAUT Romain – CHARRIN Philippe – CHAUVIN Pascal – CIOT Jean-David – CORNO Jean-François – CRISTIANI Georges – DELAVET Christian – DESVIGNES Vincent – DI CARO Sylvaine – FERNANDEZ Stéphanie – GARCIN Eric – GERARD Jacky – GRANIER Hervé – GRUVEL Jean-Christophe – GUINIERI Frédéric – HUBERT Claudie – LANGUILLE Vincent – MARTIN Régis – MORBELLI Pascale – PELLENC Roger – PENA Marc – PETEL Anne-Laurence – RAMOND Bernard – SERRUS Jean-Pierre – SLISSA Monique – TAULAN Francis – VENTRON Amapola – VINCENT Jean-Louis

Etai(en)t excusé(es) avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L. 2121-20 du Code général des collectivités territoriales : AMIEL Michel donne pouvoir à SLISSA Monique – BENKACI Moussa donne pouvoir à FERNANDEZ Stéphanie – BIANCO Kayané donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – BONFILLON CHIAVASSA Béatrice donne pouvoir à CORNO Jean-François – BOULAN Michel donne pouvoir à CHAUVIN Pascal – BURLE Christian donne pouvoir à GRANIER Hervé – CONTÉ Marie-Ange donne pouvoir à PELLENC Roger – DAGORNE Robert donne pouvoir à PELLENC Roger – FILIPPI Claude donne pouvoir à VINCENT Jean-Louis – GACHON Loïc donne pouvoir à AMAR Daniel – GOURNES Jean-Pascal donne pouvoir à CRISTIANI Georges – JOISSAINS Sophie donne pouvoir à BRAMOULLÉ Gérard – KLEIN Philippe donne pouvoir à PETEL Anne-Laurence – MERCIER Arnaud donne pouvoir à MARTIN Régis – ROVARINO Isabelle donne pouvoir à MORBELLI Pascale – RUIZ Michel donne pouvoir à CRISTIANI Georges – SANNA Valérie donne pouvoir à GRANIER Hervé – SICARD-DESNUELLE Marie-Pierre donne pouvoir à TAULAN Francis

Etai(en)t excusé(es) sans pouvoir : CANAL Jean-Louis – CESARI Martine – FREGEAC Olivier – MALLIÉ Richard – PAOLI Stéphane – POUSSARDIN Fabrice – TERME Françoise – ZERKANI-RAYNAL Karima

Secrétaire de séance : LANGUILLE Vincent

Monsieur Pascal CHAUVIN donne lecture du rapport ci-joint.

RAPPORT AU CONSEIL DE TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Mobilité
Déplacements, mobilité, transports et infrastructures

■ Séance du 9 décembre 2021

03_1_06

■ **Etat Spécial du Territoire du Pays d'Aix-en-Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Travaux d'entretien des parkings du Territoire"**

Monsieur le Président soumet pour avis au Conseil de Territoire le rapport suivant :

RAPPORT AU CONSEIL DE LA MÉTROPOLE

Transports, Mobilité durable

■ Séance du 16 décembre 2021

10945

MOB-025-16/12/2021-CM

■ Etat Spécial de Territoire du Pays d'Aix en Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement 'Travaux d'entretien des parkings du territoire'

Madame la Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Conseil de la Métropole le rapport suivant :

En application des dispositions combinées des lois n°2004-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la république, la métropole Aix-Marseille-Provence exerce la compétence « parcs et aires de stationnement » depuis le 1^{er} janvier 2018.

Compte tenu de projets relatifs à des travaux de gros entretien et d'optimisation de la gestion du stationnement sur plusieurs communes du Territoire du Pays d'Aix, il est nécessaire de créer une opération d'investissement. L'exercice de cette compétence étant déléguée aux Conseils de Territoire de la Métropole il convient de l'enregistrer sur l'Etat Spécial du Territoire du Pays d'Aix.

L'opération d'investissement N°2021201100, Travaux d'entretien des parkings du Territoire d'un montant de 100 000 € TTC doit être affectée au budget principal métropolitain sur l'état spécial du territoire du Pays d'Aix enregistrée dans l'autorisation de programme 212081BP11 de la Métropole doit être affectée.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

Le Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence,

Vu

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La lettre de saisine de la Présidente de la Métropole ;
- L'avis du Conseil de Territoire du Pays d'Aix.

Où le rapport ci-dessus

Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur,

Métropole Aix - Marseille - Provence

Considérant

- Qu'il convient de procéder à la création et à l'affectation pour un montant total de 100 000 € T.T.C de l'opération d'investissement afin de permettre sa réalisation ;
- Qu'il sera nécessaire aux exercices budgétaires concernés d'actualiser les crédits de paiement y afférents.

Délibère

Article 1 :

Sont approuvées la révision et l'affectation de l'opération d'investissement Travaux d'entretien des parkings du Territoire pour un montant 100 000 euros T.T.C rattachée au programme 2021201100

Article 2 :

Les crédits nécessaires seront inscrits dans le Budget Principal – Etat Spécial du territoire du Pays d'Aix – section d'investissement – opération 2021201100 – Fonction 851 – Chapitre 458121211 Natures : 4581 - selon l'échéancier prévisionnel des Crédits de Paiement de l'opération affectée établi comme suit :

CP 2022 : 100 000 euros T.T.C

Pour enrôlement,
Le Vice-Président Délégué,
Transports et Mobilité Durable

Henri PONS

Fiche de projet d'opération d'investissement

Informations générales

Budget	PRINCIPAL EST CT2	Territoire	CT2	Programme	08 / P020
DGA	MOBILITE	Direction	STATIONNEMENT	Sous-programme	P020S08
Commune	PAYS D'AIX	Fonction	851	Service Gestionnaire	6B
				Date de la demande	10/09/2021

Informations sur l'opération

Numéro provisoire opération 2021201100

Libellé de l'opération

TRAVAUX D'ENTRETIEN ET MAINTENANCE DES PARKINGS DU TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Descriptif de l'opération, renseigner et joindre la note complémentaire de création pour les projets spécifiques

Suite à une demande de plusieurs communes du Pays d'Aix des interventions d'entretien et de maintenance de parkings communaux sont programmées sur l'année 2022

Année prévisionnelle début opération 2022

Année prévisionnelle fin opération 2022

Informations financières

Opération à créer ? Cocher la case

H.T.

T.T.C. x

Montant opération en €

H.T. 83 333,34

taux TVA 20

T.T.C. 100 000,00

Echéancier prévisionnel des crédits de paiement budgétaire (selon le régime d'assujettissement à la TVA)

	2022	2023	2024	2025	2026	autres exercices	Total tous exercices
montant annuel	100 000,00						100 000,00

dont

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211209-2021_CT2_581-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

	Nature	Fonction	Montant budgétaire
Etudes préalables	2031		20 000,00
Acquisitions foncières			
Acquisitions de matériel			
Maîtrise d'oeuvre			
Travaux	2315 - 21728		80 000,00
Frais d'insertion			
Total			100 000,00

Biens amortissables cocher la case

oui

☐

non

x

☒

Echéancier prévisionnel des recettes budgétaires

emprunt et auto-financement complétés par DFI

Type	2017	2018	2019	2020	2021	autres exercices
Recettes pour compte de tiers						
Subventions						
FCTVA si TTC						
A la charge de la collectivité	-	-	-	-	-	-
Emprunt						
Auto-financement						
Total	-	-	-	-	-	-

Détail du plan de financement

Financiers	%	Montant budgétaire
Total		-

Budget de fonctionnement prévisionnel de l'opération selon le régime d'assujettissement à la TVA

	2017	2018	2019	2020	2021	autres exercices
Dépenses						
Recettes						

Validation projet opération d'investissement

Fiche reçue Direction des Finances,

le

Transmise pour validation,

le

Retour de validation,

le

N° définitif de l'opération

Pour information le taux de FCTVA est en 2017 de 16,404%

Les recettes sont à inscrire à partir de N+1 voire N+2 pour le FCTVA

Accusé de réception en préfecture
013-200054807-20211209-2021_CT2_581-DE
Date de télétransmission : 17/12/2021
Date de réception préfecture : 17/12/2021

Note complémentaire création d'opération

Il convient de remplacer la police en noir et italique par les informations demandées.

Territoire : PAYS D'AIX

Budget : PRINCIPAL - ETAT SPECIAL DU TERRITOIRE DU PAYS D'AIX

Programme et sous-programme :

DGA : MOBILITE

Direction : STATIONNEMENT

Chargé de projet + coordonnées : Thierry Vassart / Chef du service entretien maintenance

N° opération provisoire :

N° opération définitif :

Libellé du projet d'opération : Travaux d'entretien et de maintenance des parkings du Territoire du Pays d'Aix

Date Septembre 2021

Finalité/Objectif de l'investissement :

- Optimisation de la gestion des places de stationnement de centre-ville par le déploiement d'un système de comptage à la place.*
- Travaux d'embellissement / ou réparations parcs de stationnement*

Localisation de l'investissement : Pertuis, communes pays d'Aix

Contenu précis de l'investissement : Acquisition de matériels et prestations de service

Les procédures administratives et foncières : Convention de maîtrise d'ouvrage déléguée avec la commune

Les phases : /

Analyse financière dont le coût induit de l'investissement :

Montant total 100 000€ HT :

- 50 000 € pour opération n°1*
- 50 000€ pour les autres travaux*

OBJET : Mobilité - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - AVIS - Etat Spécial du Territoire du Pays d'Aix-en-Provence - Approbation de la création et de l'affectation de l'opération d'investissement "Travaux d'entretien des parkings du Territoire"

Vote sur le rapport

Inscrits	58
Votants	50
Abstentions	0
Blancs et nuls	0
Suffrages exprimés	50
Majorité absolue	26
Pour	50
Contre	0
Ne prennent pas part au vote	0

Etai(en)t présent(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et ont voté contre :

Néant

Etai(en)t présent(s) et se sont abstenus :

Néant

Etai(en)t excusé(s) et se sont abstenus :

Néant

Après en avoir délibéré, le Conseil de Territoire décide à l'unanimité de donner un avis favorable sur le rapport ci-joint et le transforme en délibération.

Ont signé le Président et les membres du Conseil de Territoire présents
Gérard BRAMOULLÉ

Signé, le **14 DEC. 2021**